

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne-Sud

SÉANCE du 08 juillet 2016

Délibération n° 60-2016

Le conseil d'administration a fixé les frais de gestion de la licence « Infographie et Gestion paysagère » au lycée de Kerplouz ainsi qu'il suit :

- Gestion des dossiers par l'UFR SSI à hauteur de 35 € par étudiant ;
- Gestion de la formation pour un montant global de 2 850€ net de taxe.

Membres en exercice :	30
Membres présents ou représentés :	26
Suffrages exprimés :	26
• Pour :	26
• Contre :	0

Délibération adoptée.

Visa du Président

UNIVERSITE DE BRETAGNE SUD
Le Président,
Jean PEETERS
Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait : Projet de délibération

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 13 juillet 2016
--

Document mis en ligne le : 13 juillet 2016